

BULLETIN DE PAIE du 01/01/2024 au 31/01/2024

Date de sortie le 31/01/2024

FORMATION PAIERH

1 rue de la formation
75001 PARIS

Date entrée 01/01/2024

N° INSEE

Emploi Saisonnier (e)

Hiérarchie

Matricule

Section

Catégorie

CDD

Siret / APE 12345678900011 9999Z

Org. Soc. URSSAF D'ILE DE FRANCE
93518 MONTREUIL

N°Org. Soc.

Convention Collective

Congés Payés : Art L.3141-3 à L.3141-11 L.3141-19
Préavis : Art L.1234-1 L.1237-1 L.1237-6 L.1237-10

Mr CDD D USAGE 1 MOIS

69001 LYON

ELEMENTS DE PAIE	NOMBRE ou BASE	TAUX	GAINS	RETENUES	COTISATIONS PATRONALES
SALAIRE DE BASE	151,67	14,00	2 123,38		
INDEMNITE CONGES PAYES	2 123,38	0,10	212,34		
TOTAL BRUT			2 335,72		
SANTÉ					
Sécurité sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	2 335,72				163,50
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	2 335,72				15,42
RETRAITE					
Sécurité sociale plafonnée	2 335,72	6,90		161,16	199,70
Sécurité sociale déplafonnée	2 335,72	0,40		9,34	47,18
Complémentaire Tranche 1	2 335,72	4,01		93,67	140,38
FAMILLE	2 335,72				80,58
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	2 335,72				99,27
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					61,81
CSG DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	2 294,84	6,80		156,05	
CSG/CRDS NON DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	2 294,84	2,90		66,55	
EXONÉRATIONS ET ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS					-261,60
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				486,77	546,24
NET IMPOSABLE			1 915,50		

MONTANT NET SOCIAL

1 848,95

NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU

1 848,95

Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 915,50	2,90 %	55,55	55,55
Montant net des heures complémentaires / supplémentaires exonérées				0,00

Net à payer au salarié

1 793,40 Eur

Réglé le : 31/01/2024

Solde des congés payés Acquis Pris Solde

Congés de l'année

Congés en cours d'acquisition

Total versé par l'employeur

2 881,96 Eur

Brut	Net Imposable	Charges Salariales	Coût Entreprise	Heures Indemnisées	Heures Travaillées
Mois : 2 335,72 Eur	Mois : 1 915,50 Eur	Mois : 486,77 Eur	Mois : 2 881,96 Eur	Mois : 151,67	Mois : 151,67
Année : 2 335,72 Eur	Année : 1 915,50 Eur	Année : 486,77 Eur	Année : 2 881,96 Eur	Année : 151,67	Année : 151,67

Commentaire

Absence(s)

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour toute information sur le mode de calcul du montant net social, se reporter au site internet mesdroitssociaux.gouv.fr.
Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.